

Relations industrielles Industrial Relations



Seymour Martin LIPSET : *Unions in Transition. Entering the Second Century*. San Francisco, ICS Press, 1986, 506 pp., 0-917616-74-X

Carla Lipsig

Volume 42, numéro 2, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/050328ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/050328ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lipsig, C. (1987). Compte rendu de [Seymour Martin LIPSET : *Unions in Transition. Entering the Second Century*. San Francisco, ICS Press, 1986, 506 pp., 0-917616-74-X]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 42(2), 452–454. <https://doi.org/10.7202/050328ar>

Unions in Transition. *Entering the Second Century*, by Seymour Martin Lipset, Editor, San Francisco, ICS Press, 1986, 506 pp., ISBN 0-917616-74-X and ISBN 0-917616-73-1 (pbk)

Depuis cinq ans, la littérature sur la crise et le déclin du syndicalisme dans les pays développés est en plein essor. De l'école de la régulation en France, au débat sur le néo-corporatisme, en passant par les Cahiers de l'ACSALF, les études du groupe du MIT, certaines publications de l'Université de Warwick, **Studies in Political Economy** et les projets de Harvard, les études explorent les pourquoi et les comment de l'affaiblissement du syndicalisme contemporain.

Le tout nouveau volume **Unions in Transition**, sous la direction de S.M. Lipset, s'inscrit dans le cadre américain de la littérature émergente sur la crise du syndicalisme, mais il marque un nouveau départ en trois sens. Premièrement, en regroupant des essais écrits par des collaborateurs venant de divers milieux et orientations, il affiche un pluralisme idéologique qui le distingue de la plupart des autres études récentes. Deuxièmement, il accorde plus d'importance à la synthèse et à la critique des recherches déjà complétées plutôt qu'à la présentation des résultats de nouveaux projets. Troisièmement, son utilisation d'une approche comparée limitée, pour expliquer la situation américaine, représente une sorte de synthèse méthodologique. Bref, la publication de **Unions in Transition** annonce peut-être le début d'une deuxième étape de travail sur l'évolution des organismes syndicaux, dans laquelle le cadre de synthèse et de conceptualisation est construit sur la base de recherches empiriques déjà effectuées. Il reste à voir s'il y réussit.

Unions in Transition regroupe dix-sept études. Selon son rédacteur, cinq préoccupations relient ces articles. Premièrement, expliquer la faiblesse historique du syndicalisme américain par rapport à d'autres mouvements syndicaux. Deuxièmement, comprendre les raisons de son déclin actuel. Troisièmement, exposer le pourquoi de sa perte d'influence dans l'arène politique. Quatrièmement, évaluer la capacité du syndicalisme d'ajuster son tir et de renverser la trajectoire de son propre déclin. Cinquièmement, évaluer le rôle social du syndicalisme à moyen terme.

Le déclin du syndicalisme américain est évident, comme les articles de Galenson, Troy, Freeman, Lipset et autres en témoignent. Ils esquissent pour nous la baisse des effectifs et du taux de syndicalisation depuis des années 1950, la désyndicalisation de certains secteurs économiques, les difficultés rencontrées au cours des campagnes de recrutement dans le «Sun Belt», le détournement politique du NLRB, l'érosion des gains dans les secteurs où la négociation collective reste crédible, l'incapacité des syndicats de syndiquer les travailleurs des services privés, etc.

Parmi les meilleures études, on trouve celles qui tentent de décortiquer la faiblesse actuelle du syndicalisme américain par le biais d'une analyse historique et de comparaisons internationales. Dans son essai passionnant, («Labor — A Movement in Search of a Mission»), Abe Raskin prétend que l'entente entre les TUA et GM en 1948 («Partager le progrès») est devenue le modèle pour toute l'industrie de base pendant les années 1950 et 1960. En liant les salaires standardisés aux hausses dans l'IPC et le PNB, elle a institutionnalisé le conflit, tout en façonnant le rôle de contremaître de l'appareil syndical face à ses propres membres. Trois forces imprévues, continue-t-il, se sont combinées pour miner l'entente: la hausse rapide des prix pendant les années 1970, l'émergence d'un système d'avantages sociaux trop coûteux et la stagnation de longue durée de la productivité nationale. Ensemble, ces facteurs ont réussi à rendre l'entente dépassée. Mais avec leur éclatement, les syndicats ont été amenés à constater que leur longue collaboration avait sapé leur capacité de riposter, d'articuler des stratégies autonomes.

Leo Troy, par contre, traite de l'évolution structurelle du marché de l'emploi afin d'expliquer les racines historiques de la faiblesse actuelle du syndicalisme américain. «Significantly, the decline of unionism in this country is not unique among industrialized nations... it suggests that the causes of union decline may be common to all industrialized economies making the transition to service-dominated labor markets». Causalité commune, oui. Mais Troy n'est pas prêt à décharger les syndicats de leur propre responsabilité face à leur déclin actuel. Démystifiant le rôle que plusieurs auteurs prêtent à la vague récente d'anti-syndicalisme patronal, Troy suggère que les lacunes stratégiques de la part des syndicats ne sont pas sans pertinence. «Are unions themselves a factor in their decline?» demande-t-il. Faisant le bilan du leadership médiocre et vieillissant, des paresse organisationnelles envers les difficiles campagnes de recrutement, de la tendance croissante des syndicats à substituer à la négociation collective des appels directs au gouvernement, il n'épargne personne.

On n'a pas à se surprendre si les prévisions de Leo Troy sont pessimistes. «The American union movement is in a permanent state of decline». Mais, «decline is not extinction». On soupçonne qu'il y a de la colère et de la tristesse derrière son jugement.

Il reste à Alain Touraine de reprendre le thème du déclin et de ses limites, et de le présenter comme une «histoire naturelle» de l'évolution inévitable des mouvements sociaux. «Movements such as unionism have a life history: infancy, youth, maturity, old age, and death», dit-il. Peuvent-ils éviter ou influencer leur sort? Pour Touraine, il est inévitable que le mouvement ouvrier perde sa dimension «mouvement» et redevienne, dans cette époque de transition vers une économie de services, purement et simplement, une organisation syndicale, dénuée de son projet de société, démunie de ses alliances larges et radicales. Le déterminisme technologique qui n'est jamais absent des études de Touraine, joue le rôle de catalyseur, ici encore, poussant le mouvement syndical à évoluer d'un stade à l'autre.

Ces trois auteurs nous mènent au coeur du problème en posant les deux questions cruciales soulevées par ce livre. Le déclin du syndicalisme américain s'inscrit-il dans un processus de vieillissement et d'affaiblissement propre à l'institution du syndicalisme à travers les pays capitalistes développés, ou relève-t-il d'une spécificité américaine? Ce déclin est-il inévitable? Les syndicats jouissent-ils d'une marge de manoeuvre dans leurs choix (tentatives de riposte) ou sont-ils condamnés à une action d'arrière-garde, cherchant à conserver un rapport de force déjà fatalement déchiré?

L'article de Huxley, Kettler et Struthers («Is Canada's Experience 'Especially Instructive'?») est peut-être le plus important en ce qui touche ces deux questions. Les auteurs prennent comme point de départ les similitudes de la structure économique entre les deux pays, les trajectoires interreliées des deux mouvements syndicaux — oubliant le rapport de dépendance qui déséquilibre une comparaison entre ces économies et ces syndicalismes. Comment expliquer la chute des effectifs aux États-Unis et son statu quo au Canada? demandent-ils. Comme Troy, ils accordent une certaine importance à la croisade patronale contre les syndicats, aux États-Unis, et à l'absence d'un mouvement similaire au Canada, mais sans y mettre trop d'emphase. Pour Huxley et al., le dynamisme continu du syndicalisme canadien par rapport à la dégringolade américaine relève d'une configuration des rapports sociaux non similaire et des choix stratégiques différents pris par les syndicats des deux pays; avant tout, l'influence politique qu'exercent les syndicats canadiens et l'abdication politique de la part des syndicats américains. Les syndicats canadiens ont su s'ancrer dans la vie politique et dans la conscience sociale de leur pays. À travers leur engagement politique sur la scène électorale, leur rôle visiblement progressiste en ce qui concerne les affaires étrangères, les syndicats canadiens jouissent d'un ancrage par rapport à l'État-providence qui est devenu, pendant les années 1980, un rapport d'entraide réciproque. Bref, selon Huxley et al., le déclin américain est le fruit

de la configuration spécifiquement américaine des forces sociales et des choix stratégiques des syndicats américains, surtout en ce qui concerne l'action politique. L'expérience canadienne ne peut qu'offrir une image attristante aux syndicats américains, un miroir des possibilités ratées.

Il est dommage que la situation actuelle du syndicalisme québécois n'ait pas été discuté, ni dans les articles sur le Canada, ni ailleurs dans le livre, car il offre un renforcement indirect à la thèse de Huxley, Kettler et Struthers. Tout comme le mouvement américain, le syndicalisme québécois a choisi (à l'exception de la FTQ) de n'intervenir qu'indirectement dans la politique électorale. Tout comme le mouvement américain, le syndicalisme québécois est incapable de protéger l'État-providence contre la montée de la nouvelle droite. Et, tout comme le mouvement américain, le syndicalisme québécois risque de perdre tout ce qu'il a pu gagner aux tables de négociation décentralisées, à cause de son absence au sein de l'Assemblée nationale.

Différences idéologiques mises à part, l'apolitisme stratégique des syndicats américains et québécois, l'affaiblissement dramatique de ces deux mouvements et le contraste troublant avec les syndicats canadiens nous forcent à nous interroger sur la question des niveaux d'intervention et du pouvoir syndical. Un mouvement syndical sera-t-il plus capable de se protéger s'il est présent et bien ancré dans toutes les arènes, sociale, politique et économique, et non seulement sur la scène de la négociation collective? Est-ce que la souplesse et la multiplicité des stratégies de défense et des niveaux d'intervention offrirait une porte de sortie pour un syndicalisme en péril? Si l'expérience canadienne nous éclaire sur le syndicalisme américain uniquement que par sa réussite relative, il est possible, par contre, que l'expérience américaine offre au syndicalisme québécois une vision troublante de son avenir.

Carla LIPSIG

Université Laval

**AIRP ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RELATIONS PROFESSIONNELLES
IIRA INTERNATIONAL INDUSTRIAL RELATIONS ASSOCIATION
AIRT ASOCIACION INTERNACIONAL DE RELACIONES DE TRABAJO**

**1^{er} CONGRÈS DE RELATIONS INDUSTRIELLES DES AMÉRIQUES
1st INDUSTRIAL RELATIONS CONGRESS OF THE AMERICAS
1^o CONGRESO DE RELACIONES DE TRABAJO DE LAS AMERICAS**

QUÉBEC, QC, CANADA

**AOÛT
22-26 AUGUST 1988
AGOSTO**

**MICHELINE GRAVEL, FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES,
UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC, QC, CANADA.
G1K 7P4 (418) 656-2832**